

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

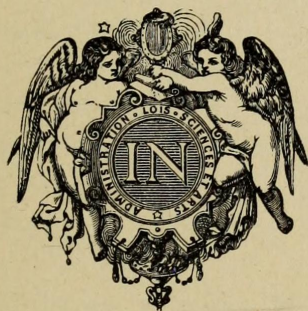
BULLETIN

DU

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

TOME SIXIÈME

1900



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCC

BULLETIN

DU

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

ANNÉE 1900. — N° 7.

47^e RÉUNION DES NATURALISTES DU MUSÉUM.

27 NOVEMBRE 1900.

PRÉSIDENCE DE M. EDMOND PERRIER.

DIRECTEUR DU MUSÉUM.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau le sixième fascicule du *Bulletin* pour l'année 1900, paru le 10 août et contenant les communications faites dans la réunion du 26 juin 1900.

Il annonce les nominations et distinctions honorifiques suivantes :

Par décret de M. le Président de la République, en date du 20 août 1900 : M. OUSTALET (Jean-Frédéric-Emile), docteur ès sciences, assistant au Muséum d'histoire naturelle, a été nommé professeur de Zoologie (Mammifères et Oiseaux) audit établissement, en remplacement de M. A. MILNE EDWARDS, décédé.

Par arrêté ministériel en date du 13 novembre 1900, M. DEPOUSARGUES (Eugène), préparateur de la chaire de Zoologie (Mammifères et Oiseaux) du Muséum d'histoire naturelle, a été nommé assistant de Zoologie, attaché à ladite chaire, en remplacement de M. OUSTALET, appelé à d'autres fonctions.

auteurs ont eu l'avantage d'étudier l'animal vivant, ce qui leur a permis d'en noter la couleur fondamentale, qui était d'un brun verdâtre. Les exemplaires que j'ai eus à ma disposition étaient tous dans l'alcool ou le formol, et l'on peut croire que leur coloration violacée ou rougeâtre provenait de l'action de la liqueur conservatrice sur les pigments de l'animal.

SUR UN TYPE NOUVEAU DE SYLLIDIEN FAUVELIA (NOV. GEN.)

MARTINENSIS (N. SP.),

PAR M. CH. GRAVIER.

En septembre 1898, M. P. Fauvel a recueilli, dans l'anse Saint-Martin, près du cap de Hague, trois exemplaires d'un type nouveau de Syllidien qu'il a bien voulu nous adresser pour les collections du Muséum d'Histoire naturelle.

L'individu qui est décrit ici, auquel il manque une partie de la région postérieure, mesure 8 millimètres de longueur, 1^{mm} 2 sans les parapodes (1^{mm} 5, parapodes y compris), dans sa plus grande largeur; le nombre des segments sétigères est de 42. L'ornementation se réduit à de fines ponctuations uniformément réparties sur toute la surface dorsale.

Le prostomium (fig. 1) a une forme quadrangulaire, plus large que longue, un peu plus étroite en arrière qu'en avant, à bord antérieur convexe. Les yeux antérieurs, avec leur lentille orientée en avant, obliquement, sont un peu plus volumineux que les postérieurs, dont la lentille est orientée latéralement, un peu en arrière. Les yeux sont situés, de chaque côté, sur une région en saillie formant une sorte de joue; la dépression qui sépare ces joues est plus étroite et plus profonde en arrière qu'en avant. Les deux palpes, assez saillants, à contour arrondi, sont indépendants l'un de l'autre (fig. 1 et 2). Le prostomium ne présente aucune antenne.

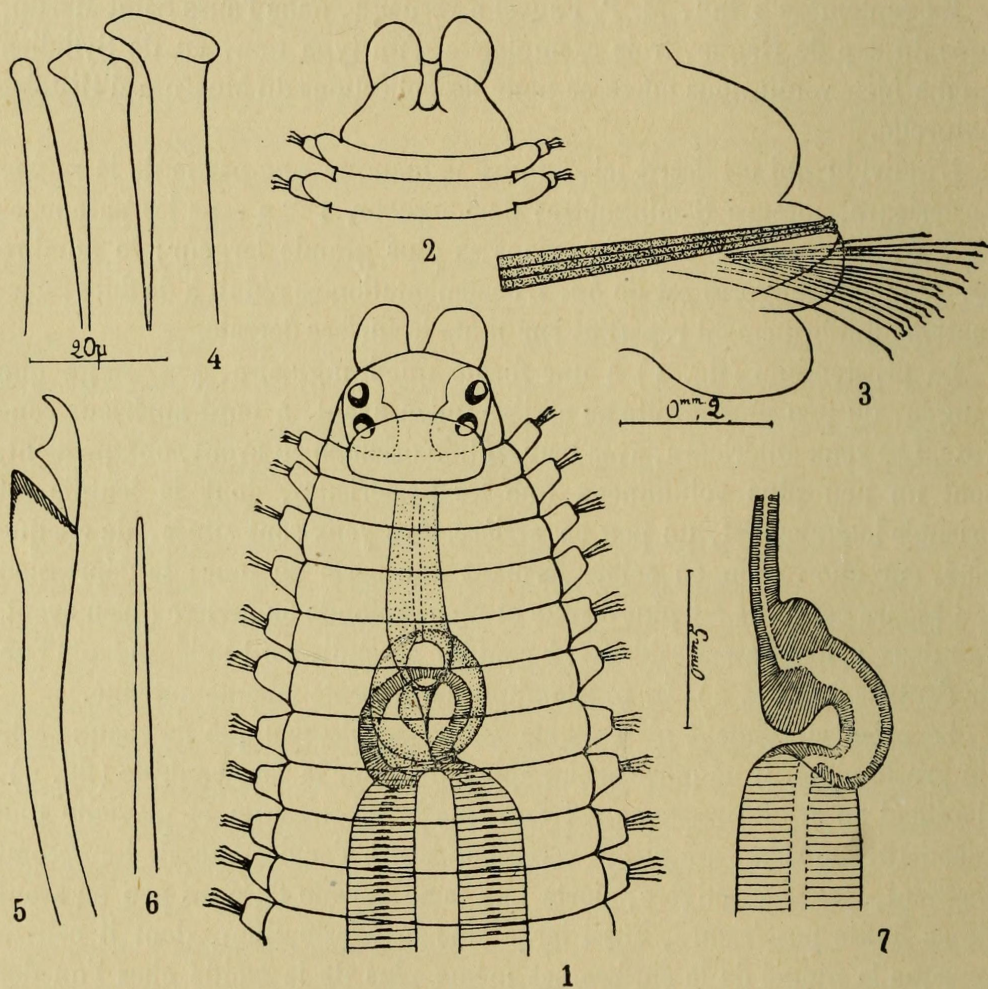
Le premier segment n'est visible sur la face dorsale que de chaque côté du prostomium. Il ne porte aucun appendice. Sur la face ventrale (fig. 2), il s'étend en avant presque aussi loin que le prostomium et présente une échancrure médiane antérieure correspondant à l'orifice buccal. Le second segment, premier sétigère, porte une lame dorsale fixée un peu en avant de sa limite postérieure, aussi large que le prostomium, dont il couvre presque la moitié de la surface (et même plus de la moitié chez l'un des exemplaires de l'anse Saint-Martin). Cette lame n'est attachée au corps que par le bord soudé au premier sétigère.

La face ventrale est presque plane, tandis que la face dorsale est fortement bombée; les cirres ventraux, très trapus, font saillie de chaque côté du corps.

Dans le parapode, le cirre dorsal, presque indiscernable dans la partie antérieure du corps, est une simple saillie à peine marquée de la paroi au-

dessus du lobe sétigère (fig. 3). Celui-ci est une masse arrondie indistinctement bilabée, soutenue par trois ou quatre acicules contigus situés au-dessus du faisceau de soies, dont les extrémités, parfois très saillantes, sont boutonnées ou coudées vers le haut (fig. 4).

Les soies, au nombre de 25 environ dans la région moyenne du corps, sont composées. La hampe est arquée, renflée et coupée obliquement au sommet; le bord du rostre saillant est strié (fig. 5). La serpe est courte, recourbée fortement à son extrémité terminée en pointe mousse. Dans les segments de la région postérieure, il s'y ajoute, à chaque parapode, une soie simple, droite ou légèrement arquée, s'amincissant graduellement jusqu'à son sommet arrondi (fig. 6).



Le cirre ventral est un gros mamelon aussi épais que le lobe sétigère, un peu en retrait par rapport à ce dernier, comme le cirre dorsal.

Dans la trompe (fig. 1 et 7; celle-ci représente la trompe vue de côté, la face dorsale étant supposée à gauche), la gaine pharyngienne, à paroi épaisse, s'étend en ligne droite jusqu'au sixième sétigère. La trompe pharyngienne présente deux parties distinctes : 1° une région antérieure renflée,

qui, vue par la face dorsale, a la forme d'une masse ovoïde, à paroi très épaisse; 2° une région postérieure, de calibre un peu moindre, à paroi plus mince, recourbée obliquement vers la face ventrale. Il n'y a aucune apparence d'armure à l'entrée de la trompe pharyngienne; mais, à cause de la superposition des diverses parties de cette région du tube digestif, il est impossible, malgré la transparence des tissus obtenue avec l'essence de cèdre, d'être absolument affirmatif sur ce point, qui ne peut être élucidé que par la méthode des coupes.

Le proventricule, très développé, s'étend du huitième au seizième sétigère; sa paroi épaisse offre à considérer les striations transversales caractéristiques de cette partie de la trompe des Syllidiens. Le ventricule, à peine discernable, forme une région courte, étranglée à la suite du proventricule, débouchant dans l'intestin, à calibre plus grand que ce dernier, à paroi mince et glandulaire. Par suite de l'invagination de l'extrémité postérieure du proventricule dans l'intestin, celui-ci paraît commencer immédiatement en arrière du proventricule. Il n'y a pas trace de cœcums ventriculaires.

Le Syllidien, dont la description précède, se rapproche du genre *Odontosyllis* Claparède par la lame soudée au premier sétigère et par la trompe pharyngienne, dont la première partie, à paroi épaisse, rappelle les deux gros coussinets mobiles de l'*Odontosyllis fulgurans* Claparède, par exemple ⁽¹⁾. Il s'en éloigne par le reste de ses caractères extérieurs et par l'absence, à la trompe, d'un demi-cercle ventral de dents à pointes recourbées en arrière.

Il se rapproche davantage, par sa forme générale, du genre *Platysyllis* Grube ⁽²⁾, dont les caractères de la trompe ne sont point connus. Cependant la présence d'une antenne médiane, le développement du cirre dorsal, les caractères des soies et leur nombre réduit à 1 chez le genre *Platysyllis*, suffisent amplement à séparer la forme décrite par Grube de celle dont il est question ici.

L'absence de cirres tentaculaires chez les Syllidiens n'a été constatée jusqu'ici que chez la *Syllis maculosa* H. Milne Edwards ⁽³⁾, chez la *Syllis normannica* Claparède ⁽⁴⁾, pour lesquelles Ehlers ⁽⁵⁾ a fondé le genre *Isosyllis*, et chez la *Platysyllis semperiana* Grube ⁽⁶⁾.

(1) A. MALAQUIN, Recherches sur les Syllidiens (*Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Lille*, 1893, p. 199, p. IV, fig. 2).

(2) Ed. GRUBE, *Annulata Semperiana* (*Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Petersbourg*, 7^e série, t. XXV, n° 8, p. 134, Taf. VIII, fig. 2).

(3) H. MILNE EDWARDS, Le Règne animal distribué d'après son organisation, par G. CUVIER (*Les Annélides*, par H. MILNE EDWARDS, vol. IX, p. 36, pl. XV, fig. 1).

(4) Ed. CLAPARÈDE, *Beobachtungen über Anatomie und Entwicklungsgeschichte wirbelloser Thiere an der Küste von Normandie angestellt*, p. 39, Taf. XIII, fig. 21-23, 25-27.

(5) EHLERS, *Die Borstewürmer*, p. 251.

(6) GRUBE, *Loc. cit.*, p. 134.

Dans le genre *Spermosyllis* Claparède ⁽¹⁾, chez lequel le système antennaire est réduit à sa plus simple expression, l'antenne médiane, seule existante, se présente à l'état d'une protubérance en forme de granule; il n'y aurait qu'une paire de cirres tentaculaires.

L'absence simultanée d'antennes et de cirres tentaculaires, non signalées jusqu'ici à notre connaissance chez les Syllidiens, suffit à distinguer des genres actuellement connus la forme décrite ci-dessus, pour laquelle nous proposons le nom de *Fauvelia* n. g. *martinensis* n. sp. rappelant à la fois l'excellent naturaliste qui l'a recueillie et la station où elle a été trouvée en premier lieu.

Ce nouveau genre *Fauvelia* sera ainsi caractérisé :

Prostomium dépourvu d'antennes, recouvert partiellement par une lame fixée sur le premier sétigère; palpes indépendants l'un de l'autre. Pas de cirres tentaculaires. Cirres dorsaux rudimentaires. Trompe pharyngienne composée de deux parties, dont l'antérieure, ovoïde, à paroi très épaisse, la postérieure, recourbée vers la face ventrale, à paroi plus mince.

Le genre *Fauvelia*, par ses affinités avec le genre *Odontosyllis* Claparède, d'une part, avec le genre *Platysyllis* Grube, d'autre part, constitue un trait d'union entre les deux tribus des Ensyllidés et des Syllidés de Malaquin ⁽²⁾.

SUR LE THYMUS DU MARSOUIN,

PAR AUGUSTE PETTIT ET GASTON BUCHET.

(LABORATOIRE DE ZOOLOGIE ET PHYSIOLOGIE MARITIMES DE CONCARNEAU.)

Les recherches de Waldeyer ⁽³⁾ ont définitivement établi que, dans l'espèce humaine elle-même, le thymus ne disparaît jamais complètement et qu'on peut en retrouver des vestiges même chez les sujets âgés; cette persistance du thymus, en quelque sorte virtuelle chez l'Homme, s'observe dans des conditions remarquables chez un certain nombre d'Animaux.

Le Marsouin est, à ce titre, particulièrement intéressant, ainsi que l'a montré, dès 1861, sir William Turner.

Au cours d'un séjour au laboratoire de Concarneau, nous avons eu à notre disposition deux Marsouins (*Phocaena communis* Less.), et nous consignons ici les résultats de nos observations.

(1) Ed. CLAPARÈDE. — Glanures zootomiques parmi les Annélides de Port-Vendres (*Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève*, t. XVII, p. 552, pl. VI, fig. 5).

(2) A. MALAQUIN. — *Loc. cit.*, p. 62 et suivantes.

(3) Pour la bibliographie, nous renvoyons au mémoire que publiera ultérieurement l'un de nous (Pettit).